

Dimanche 16 Mars 2025 - Rennes

DOSSIER CLUB ET TECHNIQUE

Le Cercle Paul Bert TSA de Rennes, la Ville de Rennes et le Comité Régional Bretagne de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Rennes.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2024-2025 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux FFG Bretagne (regroupement) : Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire.

Elle est sélective pour les Championnats de France Filières Performance et Elite en Trampoline (S2).

Elle est sélective pour le Trophée fédéral en Tumbling et Trampoline.

Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2024-2025 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions :

- Date et lieu de la compétition
- Modalités d'engagement
- Informations techniques diverses.
- Accueil
- Restauration
- Accréditations

Contacts

C.O.L

Cercle Paul Bert TSA

Tél : 02 23 40 25 76

E.Mail CPB TSA : cpbtsa-secretariat@laposte.net

Comité Bretagne : Fanny MOREL

E.Mail : fanny.morel@ffgym.fr

Responsables techniques

Tumbling:

Yves TARIN

Tel: 06 88 37 91 05

E.Mail: yves.tarin.tsa@gmail.com

Trampoline:

Maxime LE GALLO

Tel : 06 85 57 94 40

E.Mail : legallomax@orange.fr

Engagements

Date de forclusion : Lundi 10 Mars 2025

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes / unités doivent être engagés via engagym avant le 10 mars (23h59).

Règlement des engagements

Le montant des engagements dus est directement calculé par Engagym, le bordereau faisant office de facture.

- Par chèque à libeller à l'ordre de Comité de Bretagne FFGYM à l'adresse suivante :
Comité de Bretagne de Gymnastique
CAP NORD B - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes
- ou par virement

ACCREDITATIONS

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Programme Prévisionnel – cf document annexe

L'ordre de passage sera consultable 7 jours avant la compétition sur le site du comité www.ffgymbretagne.com. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour vous tenir au courant des éventuelles mises à jour.

DIMANCHE 16 Mars – ouverture de la salle à 8h00

Prévisionnel :

Trampoline : Filière Fédérale 11h00 – 12h30

TRS 13h – 14h00

Filière performance et filière Elite (non sélectif) : 14h30 – 16h30

Tumbling Fédéral B : 11h – 12h30

Tumbling Fédéral A : 14H – 16H

(Modification des horaires possible en fonction des engagés)

Dès que le nombre d'engagés sera connu, vous recevrez le timing définitif par mail.

INFORMATIONS TECHNIQUES DIVERSES

Feuilles de libre

Les cartes de compétition sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Le club devra remettre toutes les feuilles de libre pour l'ensemble des épreuves à l'accueil des clubs lors du retrait du dossier.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)

- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr avant le février.

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Accès plateau de compétition:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

MODALITES DE COMPETITION

Echauffements

Echauffement articulaire en zone d'échauffement.

Pour toutes les disciplines, l'accès à la zone d'échauffement général sera possible
UNE HEURE AVANT le PASSAGE EN COMPETITION

Lieu de compétition

**Salle des Sports Acrobatiques
Cercle Paul Bert de Rennes
5 allée Pierre de Coubertin
35 200 Rennes
tél : 02 23 40 25 76
e.mail : cpbtsa-secretariat@laposte.net**

Attention : Les places de parking sont en nombre très limité autour de la salle. Il est indispensable de se garer sur le parking de la piscine de Bréquigny – Boulevard Albert 1^{er} – qui se trouve à 3 mn à pied de la salle.

Accueil des délégations, juges et officiels

L'accueil se fera dans le hall de la salle de sports acrobatiques

- **à partir de 8h00 le dimanche 16 mars**

Billetterie

L'entrée publique sera payante. Vous pourrez acheter vos billets à l'entrée du site de compétition.

1 jour : 3 euros

Entrée gratuite pour les licenciés FFG et les enfants de moins de 12 ans

Plan d'accès

Accès routier :

Rocade sud-est, sortie n°7 Porte de Bréquigny, rue de Nantes, à droite boulevard Albert 1^{er}, à droite avenue de Bréquigny, à gauche allée Pierre de Coubertin.

Stationnement :

Parking de la piscine de Bréquigny sur le boulevard Albert 1^{er}. Possibilité de garer les cars.

Accès à la salle à pied en traversant le complexe sportif de Bréquigny (3mns).



Restauration

Une buvette sera organisée sur place. (restauration froide).

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	10 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	10 mars
Engagement des juges	Engagym	10 mars
Paiement des engagements	Comité de Bretagne de Gym	12 mars
Certificats médicaux Elite	certificatmedicalelite@ffgym.fr	25 février